

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 29 avril à 20h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Madame Stéphanie LEBERRURIER présidente, suite à la convocation adressée le jeudi 23 avril 2026 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 45
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 49

Étaient présents : Denis EUSTACHE, Christine LEMAIRE, Gérard PATRIX, Valérie LAMBERT, Alain LEGENTIL, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Nathalie HANICOT, Michel GENNEVIEVE, Bérengère MOREAU, Sylvie HARIVEL, Jean- Yves BRECIN, Hélène REVERT, Audrey PICOT, Christophe LEMENNICIER, Philippe LEROUX, Isabelle FOUQUES-CARIOU, Romain TREFEU, Chantal SAVATTE, Florence BELLAMY, Céline SORNIN-FEUILLET, Jean-Noël DUMAS, Bertrand GOSSET, Sophie LECHEVALIER-BOISSEL, Frédéric ENEE, Thierry PAY, Edith LANGLOIS, Pascal CURY, Yves PIET, Stéphanie URBAIN, Marie-Jeanne MADELINE, Patrick DUCHEMIN, Gaële FILLÂTRE, Jérémie DESGUEE, Séverine MALHERBE, Carole VERRY, Thierry LECRES, Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Sandrine MARY, Cédric MARIE, Serge PIERRE, Delphine GUILBERT, Alexandre LEBASTARD, conseillers communautaires.

Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir : Jean-Michel SOUTUMIER a donné pouvoir à Florence BELLAMY, Steeve BOISSIER a donné pouvoir à Céline SORNIN-FEUILLET, Christine SALMON a donné pouvoir à Jean-Noël DUMAS, Anthony JAN a donné pouvoir à Jérémie DESGUEE.

Était absent : Rodrigue SIMEON.

Après avoir installé le conseil communautaire, Madame la Présidente procède à l'appel. Le quorum étant atteint, elle ouvre la séance.

Madame la présidente annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés. Madame Valérie LAMBERT a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

DELIBERATION 20260429-25 : AG_ELECTION DES REPRESENTANTS DE PBI POUR : SYNDICAT MIXTE PISCINE DE VILLERS-BOCAGE

L'article 6 - comité syndical, 1- Composition dispose que le Syndicat Mixte « Piscine de Villers-Bocage » est administré par un comité syndical, placé sous la présidence de son Président, composé de délégués titulaires et suppléants.

Il est composé de 15 délégués titulaires et de 15 suppléants selon la répartition suivante :

- La Commune d'Evrecy : 3 délégués titulaires, 3 suppléants
- La Communauté de Communes Pré-Bocage Intercom : 9 délégués titulaires, 9 suppléants
- La Commune de Tilly-sur-Seulles : 3 délégués titulaires, 3 suppléants

Madame la Présidente propose aux membres du conseil communautaire d'élire neuf titulaires et neuf suppléants :

Ainsi, les titulaires et les suppléants sont élus par l'assemblée délibérante de l'EPCI au scrutin à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu (article L.5211-7).

La Présidente rappelle la réglementation :

- Au scrutin secret ou à la main levée
- A la majorité absolue des membres du Conseil Communautaire pour les deux premiers tours de scrutin
- A la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu

La présidente a sollicité les membres du conseil sur le choix du scrutin (scrutin secret ou à main levée).

Il a été décidé de procéder à l'unanimité à l'élection des représentants de la Communauté de Communes au sein du syndicat piscine intercantonale de Villers Bocage à main levée.

La présidence est assurée par le doyen de l'assemblée Monsieur Gérard PATRIX, Conseiller communautaire de Pré-Bocage Intercom.

Titulaire au rang 1,

Candidate :

Madame Stéphanie LEBERRURIER : Villers-Bocage, Maire, Présidente de PBI

Monsieur Jean-Yves Brecin ne prend pas part au vote (absent au moment du vote).

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de vote : 48

- Suffrages exprimés : 48

a obtenu :

Madame Stéphanie LEBERRURIER : 48

Madame Stéphanie LEBERRURIER, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée titulaire au rang 1

Titulaire au rang 2,

Candidat :

Monsieur Christophe LE BOULANGER : Caumont-sur-Aure, Maire, 1^{er} Vice-Président de PBI

Monsieur Jean-Yves Brecin ne prend pas part au vote (absent au moment du vote).

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de vote : 48

- Suffrages exprimés : 48

a obtenu :

Monsieur Christophe LE BOULANGER : 48

Monsieur Christophe LE BOULANGER, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé titulaire au rang 2

Titulaire au rang 3,

Candidate :

Madame Isabelle FOUQUES-CARIOU : Les Monts d'Aunay, Maire, 2^{ème} Vice-Président de PBI

Monsieur Jean-Yves Brecin ne prend pas part au vote (absent au moment du vote).

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de vote : 48

- Suffrages exprimés : 48

a obtenu :

Madame Isabelle FOUQUES-CARIOU : 48

Madame Isabelle FOUQUES-CARIOU, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée titulaire au rang 3

Titulaire au rang 4,

Candidat :

Monsieur Jean-Noël DUMAS : Les Monts d'Aunay, Conseiller municipal, 10^{ème} Vice-Président de PBI

Monsieur Jean-Yves Brecin ne prend pas part au vote (absent au moment du vote).

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de vote : 48

- Suffrages exprimés : 48

a obtenu :

Monsieur Jean-Noël DUMAS : 48

Monsieur Jean-Noël DUMAS, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé titulaire au rang 4

Titulaire au rang 5,

Candidat :

Monsieur Cédric MARIE : Villers-Bocage, adjoint, Président du syndicat mixte « Piscine de Villers-Bocage »

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de vote : 49

- Suffrages exprimés : 49

a obtenu :

Monsieur Cédric MARIE : 49

Monsieur Cédric MARIE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé titulaire au rang 5

Titulaire au rang 6,

Candidat :

Monsieur Denis EUSTACHE : Aurseulles, Maire, Conseiller communautaire

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de vote : 49

- Suffrages exprimés : 49

a obtenu :

Monsieur Denis EUSTACHE : 49

Monsieur Denis EUSTACHE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé titulaire au rang 6

Titulaire au rang 7,

Candidate :

Madame Nathalie HANICOT : Caumont-sur-Aure, Adjointe, Conseillère communautaire

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de vote : 49

- Suffrages exprimés : 49

a obtenu :

Madame Nathalie HANICOT : 49

Madame Nathalie HANICOT, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée titulaire au rang 7

Titulaire au rang 8,

Candidate :

Madame Marie-Jeanne MADELINE : Seulline, Maire, Conseillère communautaire

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de vote : 49

- Suffrages exprimés : 49

a obtenu :

Madame Marie-Jeanne MADELINE : 49

Madame Marie-Jeanne MADELINE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée titulaire au rang 8

Titulaire au rang 9,

Candidat :

Monsieur Alexandre LEBASTARD : Villy-Bocage, Maire, Conseiller communautaire

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de vote : 49

- Suffrages exprimés : 49

a obtenu :

Monsieur Alexandre LEBASTARD : 49

Monsieur Alexandre LEBASTARD, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé titulaire au rang 9

Suppléante au rang 1,

Candidate :

Madame Sandra LEMARCHAND : Cahagnes, Adjointe, 3^{ème} Vice-Présidente de PBI

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de vote : 49

- Suffrages exprimés : 49

a obtenu :

Madame Sandra LEMARCHAND : 49

Madame Sandra LEMARCHAND, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée suppléante au rang 1

Suppléante au rang 2,

Candidate :

Madame Valérie LAMBERT : Bonnemaïson, Maire, 5^{ème} Vice-Présidente de PBI

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de vote : 49

- Suffrages exprimés : 49

a obtenu :

Madame Valérie LAMBERT : 49

Madame Valérie LAMBERT, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée suppléante au rang 2

Suppléant au rang 3,

Candidat :

Monsieur Gérard PATRIX : Aurseulles, Adjoint, Conseiller communautaire

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de vote : 49

- Suffrages exprimés : 49

a obtenu :

Monsieur Gérard PATRIX : 49

Monsieur Gérard PATRIX, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé suppléant au rang 3

Suppléante au rang 4,

Candidate :

Madame Audrey PICOT : Landes-sur-Ajon, Adjointe, Conseillère communautaire

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de vote : 49

- Suffrages exprimés : 49

a obtenu :

Madame Audrey PICOT : 49

Madame Audrey PICOT, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée suppléante au rang 4

Suppléant au rang 5,

Candidat :

Monsieur Christophe LEMENNICIER : Le Mesnil-au-Grain, Maire, Conseiller communautaire

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de vote : 49

- Suffrages exprimés : 49

a obtenu :

Monsieur Christophe LEMENNICIER : 49

Monsieur Christophe LEMENNICIER, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé suppléant au rang 5

Suppléante au rang 6,

Candidate :

Madame Chantal SAVATTE : Les Monts d'Aunay, Adjointe, Conseillère communautaire

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de vote : 49

- Suffrages exprimés : 49

a obtenu :

Madame Chantal SAVATTE : 49

Madame Chantal SAVATTE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée suppléante au rang 6

Suppléant au rang 7,

Candidat :

Monsieur Bertrand GOSSET : Longvillers, Maire, Conseiller communautaire

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de vote : 49

- Suffrages exprimés : 49

a obtenu :

Monsieur Bertrand GOSSET : 49

Monsieur Bertrand GOSSET, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé suppléant au rang 7

Suppléante au rang 8,

Candidate :

Madame Stéphanie URBAIN : Saint-Pierre-du-Fresne, Maire, Conseillère communautaire

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de vote : 49

- Suffrages exprimés : 49

a obtenu :

Madame Stéphanie URBAIN : 49

Madame Stéphanie URBAIN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée suppléante au rang 8

Suppléante au rang 9,

Candidate :

Madame Séverine MALHERBE : Val d'Arry, Adjointe, Conseillère communautaire

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de vote : 49

- Suffrages exprimés : 49

a obtenu :

Madame Séverine MALHERBE : 49

Madame Séverine MALHERBE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée suppléante au rang 9

Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **DE VALIDER** la liste des titulaires et des suppléants pour le syndicat mixte piscine de Villers-Bocage comme suit :




Titulaires	Suppléants
1 - Stéphanie LEBERRURIER	1 - Sandra LEMARCHAND
2 - Christophe LE BOULANGER	2 - Valérie LAMBERT
3 - Isabelle FOUQUES-CARIOU	3 - Gérard PATRIX
4 - Jean-Noël DUMAS	4 - Audrey PICOT
5 - Cédric MARIE	5 - Christophe LEMENNICIER
6 - Denis EUSTACHE	6 - Chantal SAVATTE
7 - Nathalie HANICOT	7 - Bertrand GOSSET
8 - Marie-Jeanne MADELINE	8 - Stéphanie URBAIN
9 - Alexandre LEBASTARD	9 - Séverine MALHERBE

- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer tout document afférent

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Valérie LAMBERT

La Présidente,
Stéphanie LEBERRURIER

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260429-20260429-25_DEL-DE
Date de télétransmission : 06/05/2026
Date de réception préfecture : 06/05/2026